

## MODALITES D'INSCRIPTION – Département Mécanique Etudiants en Master 2 hors apprentissage ou alternance

### **Voici les démarches à suivre en vue de votre inscription en Master 2 (hors apprentissage, hors alternance)**

1

1. I/ Vous devez confirmer ou démissionner sur le site [eCandidat](#) dès réception du résultat d'admission
2. II/ Dès le 9 juillet, vous aurez accès aux inscriptions via internet (IAWeb) sur le site de l'Université Lyon 1 [http://ia-web-lyon1.univ-lyon1.fr/redirection\\_ia.php](http://ia-web-lyon1.univ-lyon1.fr/redirection_ia.php)

L'inscription sur internet vous permettra d'accéder au paiement en 3 fois uniquement par **carte bleue**

### ATTENTION

- Avant d'effectuer votre IAWEB, il est impératif de vous affranchir du paiement de la CVEC (Contribution Vie Etudiante et de Campus). Pour cela, dès le 1<sup>er</sup> juillet, vous devez vous connectez à [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)  
Un certificat vous sera remis, ce certificat vous permettra d'accéder à l'IAWEB.
- Une fois, l'IAWEB effectué, le passage en scolarité est néanmoins obligatoire. Pour cela, nous vous remercions de prendre un rendez-vous en ligne.  
<http://rendezvous.univ-lyon1.fr/etu>
  - ✓ Ce passage en scolarité permet de :
    - vérifier vos informations,
    - vous délivrer votre certificat de scolarité,
    - vous fournir l'étiquette 2018/19 pour la carte d'étudiant (pour les étudiants Lyon1).
    - de justifier de votre réussite en master1 (attestation de réussite à fournir obligatoirement)
  - ✓ A noter, pour les nouveaux arrivants : le certificat de scolarité est indispensable pour obtenir votre carte d'étudiant

### **Pour les étudiants inscrits à Lyon 1 en 2017/2018 :**

- ✓ **Fiche récapitulative** de votre inscription **sur le web** et **ticket de paiement** des frais de scolarité par le web.
- ✓ Attestation de réussite de **licence (pour une inscription en M1) ou de master M1 (pour une inscription en M2)**
- ✓ Attestation de responsabilité civile pour l'année universitaire **2018/19**, mention « **couvert pour les stages en entreprise** ».
- ✓ Fournir la photocopie de votre contrat de travail, ainsi que la photocopie de votre dernière fiche de paye.
- ✓ Si vous travaillez plus de 120h/ trimestre pour l'année universitaire 2017/2018 (CDI): copie de votre contrat de travail et copie du dernier bulletin de paie.
- ✓ Si vous êtes boursiers : Attestation de bourse conditionnelle ou définitive pour l'année universitaire 2017-2018.

**Pour les étudiants français inscrits dans un établissement français autre que Lyon 1 en 2017/2018 :**

2

- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité.
- ✓ **Fiche récapitulative** de votre inscription **sur le web** et **ticket de paiement** des frais de scolarité par le web.
- ✓ Photocopie du diplôme du Baccalauréat.
- ✓ Photocopie de **tous** vos Relevés de notes de l'ensemble de votre cursus **post-baccalauréat**.
- ✓ Photocopie de votre diplôme ou attestation de réussite de **licence / Bac+3 ou bac+4**
- ✓ Attestation de responsabilité civile pour l'année universitaire **2018/19**, mention « **couvert pour les stages en entreprise** ».
- ✓ Vous munir de votre Numéro National d'identification étudiant (**INE**).
- ✓ **JAPD** (et non l'attestation de recensement).
- ✓ Fiche de demande de transfert de dossier (à demander auprès de l'université de départ).
- ✓ Si vous travaillez plus de 120h/ trimestre pour l'année universitaire 2017/2018 (CDI): copie de votre contrat de travail et copie du dernier bulletin de paie.
- ✓ Si vous êtes boursiers : Attestation de bourse conditionnelle ou définitive pour l'année universitaire 2017-2018.

**Pour les étudiants étrangers non-inscrits à Lyon 1 en 2017/18 :**

Merci de **compléter le dossier d'inscription** (à télécharger sur le site web du département) et de le ramener lors de **votre inscription** accompagné des pièces suivantes :

- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité.
- ✓ Original et photocopie de votre extrait d'acte de naissance ou du livret de famille.
- ✓ **Fiche récapitulative** de votre inscription **sur le web** et **ticket de paiement** des frais de scolarité par le web.
- ✓ Photocopie de votre relevé de notes du **Baccalauréat**
- ✓ Photocopie de **tous** vos Relevés de notes de l'ensemble de votre cursus **post-baccalauréat**.
- ✓ Photocopie du diplôme du **Baccalauréat**.
- ✓ Photocopie de votre diplôme ou attestation de réussite de **licence / Bac+3 ou bac+4**
- ✓ **Tous les candidat-e-s ayant obtenu leurs diplômes à l'étranger doivent les faire traduire en français par une Ambassade ou un Consulat de France à l'étranger ou un traducteur assermenté en France.**
- ✓ L'Attestation de responsabilité civile pour l'année universitaire **2018/19**, mention « **couvert pour les stages en entreprise** »
- ✓ Les étudiants ayant déjà étudié en France doivent se munir de leur Numéro National d'identification étudiant (INE).
- ✓ Le **Test de Connaissance du Français (TCF)** niveau 4 ou diplôme équivalent (DELF B2) pour les étudiants qui n'ont jamais été inscrits dans une université française.
- ✓ Si vous travaillez plus de 120h/ trimestre pour l'année universitaire 2017/2018 (CDI): copie de votre contrat de travail et copie du dernier bulletin de paie.
- ✓ Si vous êtes boursiers : Attestation de bourse conditionnelle ou définitive pour l'année universitaire 2017-2018.